

**pré-étude
projet d'agglomération
transports et urbanisation**

plus d'information sur
www.sai-riviera.ch

© MRS Zurich

C'est avec un grand intérêt que la Riviera a mené la phase de pré-étude du projet d'agglomération T/U, expérience positive et enrichissante, grâce à la concordance de plusieurs facteurs :

- La volonté et l'implication des 10 municipalités, qui ont reconnu la priorité à donner à ce projet, ont confié la mission au SAI de le conduire sur le plan technique et logistique et l'ont soutenu d'un bout à l'autre;
- La volonté des 10 conseils communaux qui ont octroyé les moyens nécessaires à l'élaboration de la pré-étude et ont manifesté par ce biais leur soutien à la démarche;
- La compétence de l'équipe de mandataires engagée qui a permis de prendre de l'altitude et de visualiser les enjeux et défis majeurs de l'agglomération, dans la cible des exigences de la Confédération;
- L'attitude positive et partenariale de la Confédération;

Bien qu'initialement prévue à la rentrée de l'été 2009, l'information / communication publique sur la pré-étude a été retardée de plusieurs mois, dans l'attente des dernières réponses sur la consultation d'une part, et au vu de l'orientation des débats déclenchée par un article paru dans 24 Heures mi-août, d'autre part.

Nous vous invitons donc à découvrir ce projet au travers du présent bulletin d'information et via le site internet du SAI.

Au nom de la Conférence des syndicats et de la CORAT Riviera

L. Ballif
Syndic de Vevey

P. Salvi
Syndic de Montreux



qu'est-ce qu'un projet d'agglomération ?

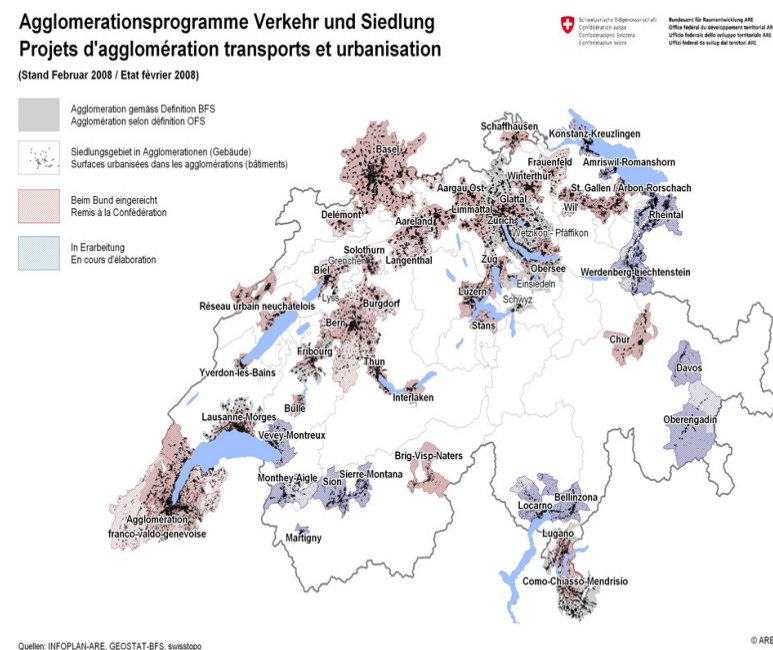
Les bases, principes et objectifs de la politique des agglomérations sont définis notamment dans le rapport du Conseil fédéral du 19 décembre 2001.

Pour l'essentiel et de manière très synthétique, il s'agit de résoudre les défis spécifiques des zones urbaines, moteurs de l'activité économique du pays et qui rassemblent les 2/3 de la population suisse. La Confédération y indique sa volonté d'envisager une action à l'égard de l'espace urbain, sans pour autant se substituer à celle des cantons et des communes, nécessaire et prioritaire.

L'objectif d'un projet d'agglomération est double :

- Il constitue, pour l'agglomération, un outil de coordination et de pilotage des politiques publiques dans les domaines des transports et de l'aménagement du territoire ;
- Il représente formellement le moyen par lequel les agglomérations soumettent à la Confédération une demande de subventionnement de leurs infrastructures de transports, selon la loi fédérale sur les infrastructures (LFINfr).

www.are.admin.ch/themen/agglomeration



démarche en quelques dates

- 2006 :**
- Courrier du Service cantonal du développement territorial (SDT) adressé à la Riviera en fin d'année : y a-t-il une volonté des 10 communes de lancer un projet d'agglomération ?
- 2007 :**
- Réflexion préalable de la Riviera sur l'opportunité, le contenu et les modalités d'une démarche "projet d'agglomération".
 - Dépôt de la 1^{ère} génération des projets d'agglomération à la Confédération fin 2007.
 - Lancement d'une pré-étude pour un projet d'agglomération T/U fin 2007 : annonce officielle à la Confédération et au Canton de Vaud par la CSD, au nom des 10 municipalités.
 - Adoption du budget 2008 CIEHL par les 10 conseils communaux de la Riviera fin 2007 : Fr. 100'000.- pour l'élaboration de la pré-étude.
- 2008 :**
- Phase de démarrage de la pré-étude (rédaction et validation du cahier des charges / constitution de l'équipe de projet / rédaction et validation de l'offre d'étude / discussions partenaires / attribution du mandat d'étude).
 - Rencontre avec toutes les communes du périmètre d'étude (mandataires / SAI).
 - Elaboration de la pré-étude : constats / diagnostic, potentiels du territoire et enjeux.
 - Atelier de présentation / discussion en octobre : représentants des communes (municipalités + techniques) / cantons / Confédération.
- 2009 :**
- Finalisation de la pré-étude (rapport final et annexes) / séances de travail avec les services cantonaux.
 - Atelier de présentation / discussion en mai : représentants des communes (municipalités + techniques) / cantons / Confédération.
 - Consultation officielle de tous les partenaires sur la pré-étude (rapport + annexes + questionnaire).
 - Forum des 10 municipalités en juin élargi au périmètre d'étude : présentation / discussion.
 - Echanges de courriers / séances politiques et techniques entre Confédération / cantons / communes.
 - Préparation de la suite (procédure marché public / budget 2010 CIEHL, etc.).

qui ?

Pilotage politique : CSD/CORAT Riviera
 Pilotage technique
 logistique : SAI Riviera
 Partenaires : Confédération (ARE)
 Cantons VD + FR
 Communes (municipalités + responsables techniques)
 Financement : Riviera (CIEHL)
 budgets adoptés par les 10 conseils communaux
 Mandataires : MRS, Zurich
 MM. Schuppisser et Fer
 Team+, Bulle
 M. Conforti
 Feddersen & Klostermann,
 Zurich, M. Feddersen
 Experts : RRA, Genève
 M. Gentizon
 INFRAS, Berne
 M. Frick

quel périmètre ?

Ciblé au départ sur les 10 communes de la Riviera, initiatrices de la démarche, le périmètre de la pré-étude a rapidement été élargi au périmètre OFS, afin de prendre en considération l'avis de la Confédération et du Canton de VD.

Le périmètre de la pré-étude comprend au total 18 communes et 90'534 habitants au 31.12.2008, soit les 17 communes du périmètre OFS, plus la commune de Granges (Veveyse fribourgeoise), pour des raisons de cohérence territoriale. Le tableau ci-dessous ainsi que la carte ci-contre permettent de visualiser la situation.

Secteur	Communes
10 Riviera	Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Vevey, Veytaux
3 Haut-Lac	Noville, Rennaz, Villeneuve
5 Veveyse fribourgeoise	Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Granges, Remaufens

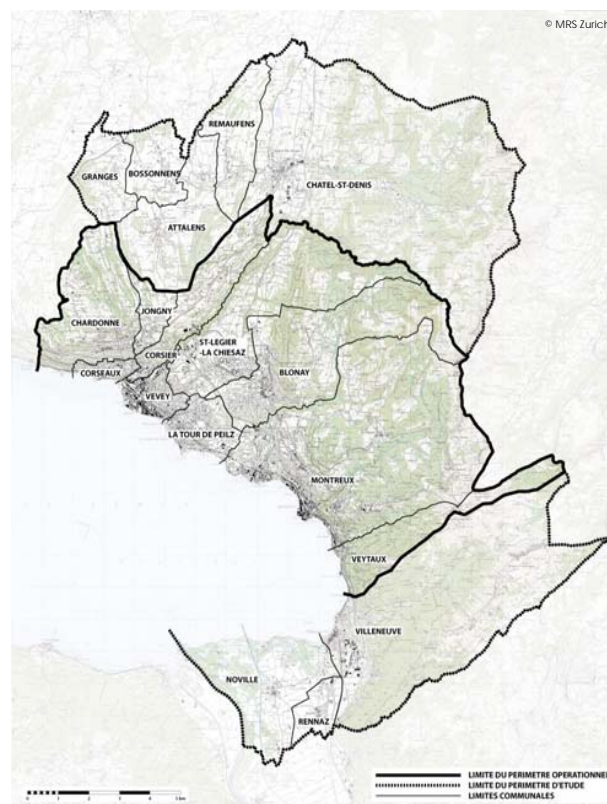
quel objectif ?

Visant à élaborer une "phase préliminaire" au véritable projet d'agglomération transports et urbanisation, cette 1^{ère} phase avait pour but d'établir un diagnostic, de développer une vision territoriale, en montrant les enjeux majeurs et en proposant les principaux objectifs et domaines de mesures possibles à concrétiser.

Plus précisément, les mandataires se sont attachés à :

- Procéder à un certain nombre d'analyses et de constats sur la situation actuelle.
- Poser un diagnostic et identifier les enjeux.
- Définir un scénario d'évolution (population et emplois).
- Développer un concept de développement de l'agglomération et proposer un programme général de mesures.
- Esquisser les principaux projets structurants.

Au final, l'objectif était de visualiser l'opportunité ou non de lancer un projet d'agglomération, en fournissant la matière première aux autorités pour qu'elles puissent se déterminer sur cette question, et ce, dans les meilleurs délais possibles, afin de ne pas prêter la suite.



chantiers stratégiques : le fil rouge

la ville des deltas : chantier A

Enjeu majeur :

Confirmer et renforcer l'axe fort ouest-est structurant la ville des deltas, d'un bout à l'autre de l'agglomération, cœur du périmètre compact

Objectifs :

- Densifier avec mixité près des gares.
- Développer un axe TP fort complémentaire entre RER (rapidité) et VMCV (desserte fine).
- Développer des itinéraires MD parallèles assurant des liaisons fonctionnelles efficaces entre centralité / équipements.
- Requalifier l'axe RC 780a, espace public majeur du cœur de l'agglomération.
- Développer une stratégie de stationnement dans l'ensemble de la ville des deltas (localisation P+R).

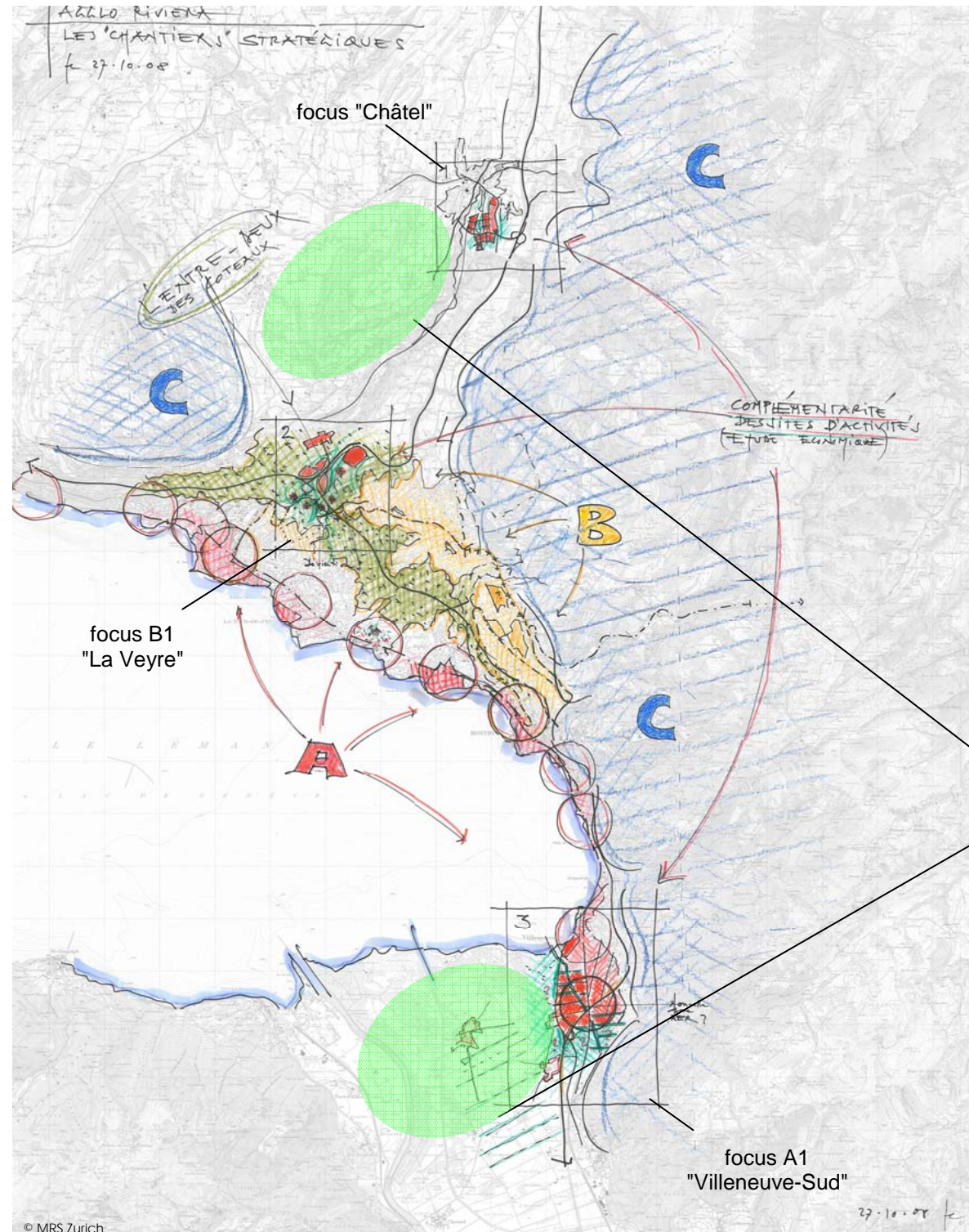
le grand paysage et nids d'aigle : chantier C

Enjeu majeur :

Préserver les qualités naturelles du grand paysage ("parc préalpin") tout en favorisant sa vocation touristique et de loisirs.

Objectifs :

- Développer le projet de "parc préalpin" et valoriser les activités de loisirs compatibles.
- Orienter le développement des activités touristiques et de loisirs vers les TP (chemins de fer de montagne).
- Freiner le développement des résidences secondaires.



la ville des coteaux : chantier B

Enjeu majeur :

Préserver les qualités paysagères des coteaux, "carte de visite de la Riviera".

Objectifs :

- Stopper le processus d'étalement de l'habitat de faible densité, recentrer l'urbanisation autour des haltes de chemin de fer et définir les limites du "parc des coteaux".
- Valoriser l'usage des chemins de fer / funiculaires : envisager l'amélioration des fréquences et la remise en service de certaines lignes / tronçons.
- Développer des liaisons MD horizontales en complémentarité avec les TP (liaisons verticales).
- Retenir les TIM en amont du cœur de l'agglomération (P+R), limiter le transit et sécuriser les traversées de localité.

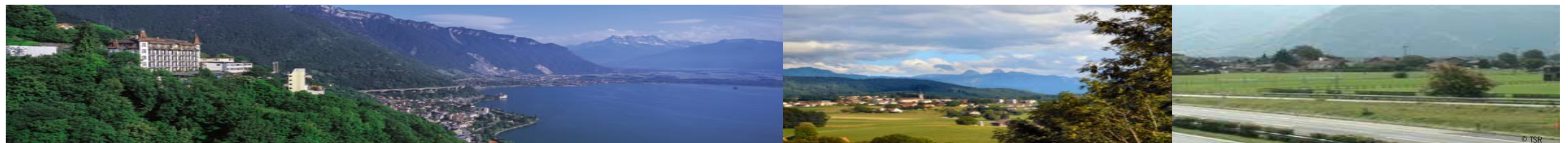
les "campagnes à gérer"

Enjeu majeur :

Préserver les territoires agricoles et les qualités paysagères ; limiter le développement de l'habitat de faible densité (effet déversoir des agglomérations) dans les secteurs de la Veveysse fribourgeoise et du Haut-Lac.

Objectifs :

- Redimensionnement et réaffectation des zones à bâtir (habitat / activités).
- Développement de la Veveysse FR concentré sur le pôle de Châtel-St-Denis (focus Châtel).
- Développement du Haut-Lac concentré sur Villeneuve-Sud (communes de Villeneuve, Rennaz et Noville) (focus A1 Villeneuve-Sud).



consultation sur la pré-étude

autorités consultées

Confédération :
- Office fédéral du développement territorial (ARE)

Canton de VD :
- Conseil d'Etat
- Services (SDT / SM / SELT)

Canton de FR :
- Conseil d'Etat
- Service (SECA)
- Préfecture Veveyse

Communes :
- 10 Riviera
- 3 Haut-Lac
- 5 Veveyse (FR)

autorités / organes informés :

Canton de VD :
- Préfecture Riviera - Pays-d'Enhaut
- Préfecture Aigle

Communes :
- Responsables techniques

Autres :
- PROMOVE
- VMCV
- OIDC

sur quoi ?

Le rapport final de pré-étude et ses annexes; en particulier sur les points mentionnés ci-après, qui ont été présentés sous forme d'un questionnaire "d'aide à la décision", transmis simultanément à la pré-étude :

- Les questions d'ordre général (lancement du projet d'agglomération, périmètre, pilotage, participation politique, technique et financière, clé de répartition, coordination inter-agglos Riviera et Chablais)
- Les enjeux et objectifs de chaque chantier stratégique (A, B, C) et focus respectif (A1, B1), ainsi que sur les "campagnes à gérer".

quand ?

- Consultation fixée de : mi-juin à fin juillet 2009.

principaux constats ...

Le résultat de la consultation sur la pré-étude, accessible sur le site www.sai-riviera.ch, montre que 13 sur 18 municipalités / conseils communaux ont manifesté le désir de poursuivre le travail mené dans le cadre de la pré-étude, en lançant une étude pour un projet d'agglomération T/U. Il s'agit des 10 communes de la Riviera, de 2 communes du Haut-Lac (Rennaz et Villeneuve) et de la commune de Châtel-St-Denis pour le secteur de la Veveyse fribourgeoise. L'ARE a également soutenu le contenu de la pré-étude et encouragé le lancement d'un projet d'agglomération.

Ce résultat, en soi réjouissant, est toutefois à modérer par l'appréciation du Canton de VD sur la pré-étude, tant sur le contenu que sur l'aspect méthodologique. En effet, l'article du 24H d'août 2009, ciblé pour l'essentiel sur la position de l'ARE quant au choix du site de Rennaz pour l'implantation de l'hôpital Riviera-Chablais VD-VS, a été le déclencheur de nombreux échanges tant oraux qu'écrits entre le Canton de VD, la Confédération et la Riviera.

Le Canton de VD a considéré inadmissible que l'une des hypothèses de la pré-étude portant sur le développement futur du secteur du Haut-Lac s'interroge sur l'emplacement actuellement fixé pour l'hôpital, s'agissant d'un enjeu cantonal, voire intercantonal (VD-VS). Tant les autorités politiques (syndics Riviera et Haut-Lac), que les techniques (ARE, SAI, mandataires) ont été vivement critiqués à ce sujet.

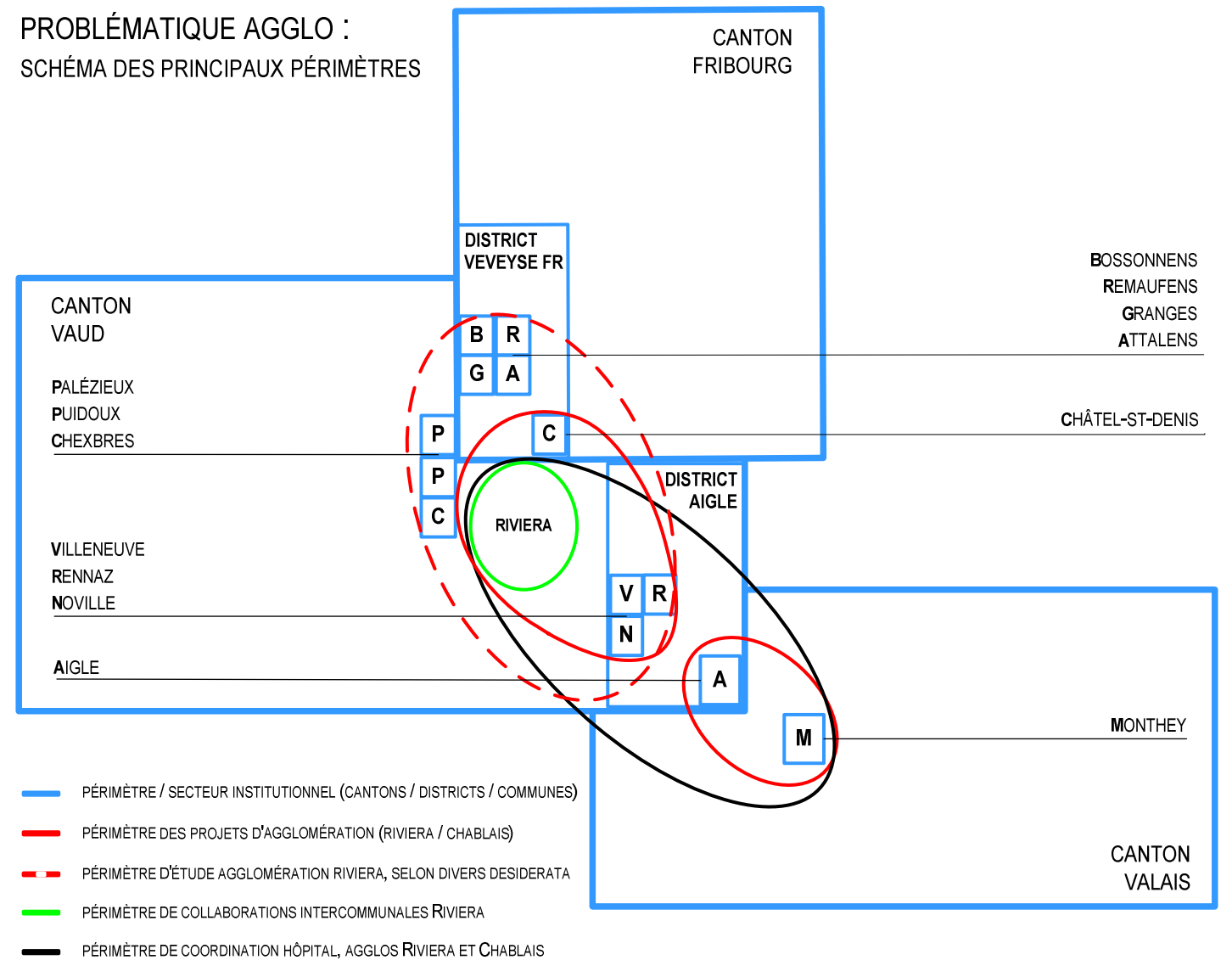
En l'occurrence, l'attitude du Canton de VD a surtout permis à la Riviera de prendre conscience qu'une redistribution des rôles était absolument nécessaire dans la conduite du projet d'agglomération à lancer.

En effet, la pré-étude a clairement révélé que le secteur du Haut-Lac est le véritable épicerie des enjeux majeurs de l'agglomération et qui plus est, d'enjeux cantonaux, voire inter-cantonaux : futur hôpital VD-VS, H144, liaison RER, pôle de développement économique (importantes réserves de zones à bâtir), pour l'essentiel.

Ces enjeux majeurs se situent hors de la Riviera et dépassent donc largement l'échelle d'intervention politique et technique de celle-ci. De ce fait, la Riviera estime qu'elle n'est plus légitimée à conduire le projet d'agglomération tant sur le plan politique que technique; à fortiori, si l'on se place dans la perspective de définir tôt ou tard l'entité responsable du projet d'agglomération, unique répondant de la Confédération. De fait, par rapport aux partenaires impliqués dans le périmètre de l'agglomération, le Canton de VD est le seul ayant à la fois une légitimité institutionnelle et des enjeux majeurs qui le concernent au premier chef. Le schéma ci-contre illustre cette problématique des divers périmètres.

Fort de ces constats, la Riviera a donc remis officiellement, dès septembre 2009, la conduite politique, technique et logistique du projet d'agglomération au Canton de VD, et ce, tout en affirmant son accord pour participer au projet, mais cette fois à titre de partenaire, à l'égal des autres communes du périmètre d'étude. Ainsi, la Riviera reste à disposition du Canton pour participer à la structure de pilotage qui devrait être mise en place et a proposé à cet effet un schéma d'organisation de projet inspiré du fonctionnement du PALM, soit par secteurs géographiques. Tous les partenaires ont été informés des éléments ci-dessus.

PROBLÉMATIQUE AGGLO : SCHEMA DES PRINCIPAUX PERIMETRES



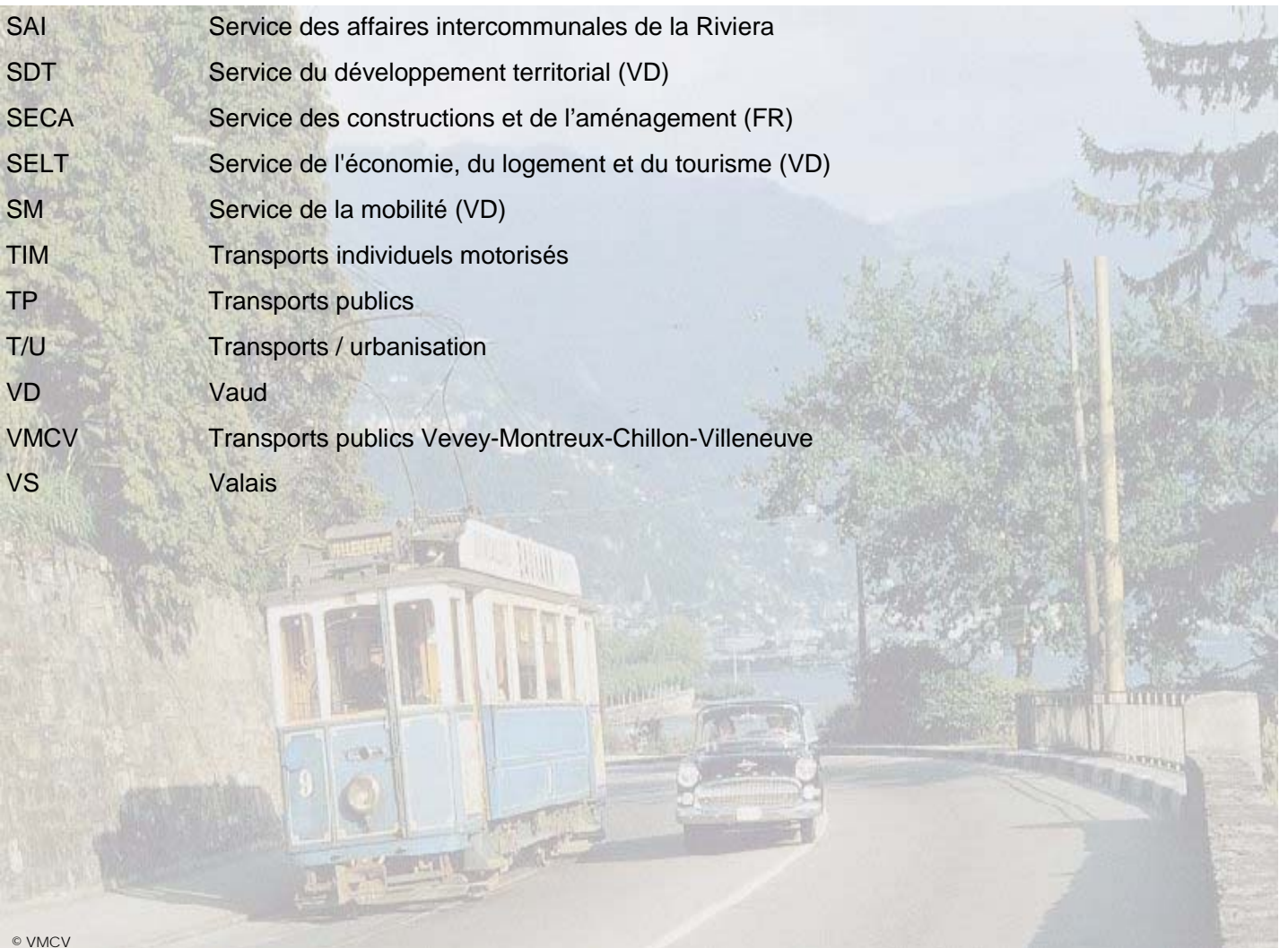
... et suite ...

En parallèle à ces nombreux échanges avec le canton de VD, et afin de ne pas prêter le démarrage du projet d'agglomération, la Riviera, par le biais du SAI, a poursuivi le travail en s'attendant à la préparation des documents nécessaires au lancement d'une procédure de marchés publics portant sur l'étude du projet d'agglomération (rédaction du cahier des charges / annexes y relatives / etc.). Le SDT et le SM ont été associés au suivi de ces travaux. La Riviera a également pris les dispositions nécessaires pour une participation financière à l'étude du projet d'agglomération, dans le cadre du budget 2010 de la CIEHL, avec l'aval unanime des 10 conseils communaux, ce qui donne un signe très positif de soutien à l'échelon communal.

Finalement, une première séance a été organisée par le Canton de Vaud en mars 2010, à laquelle furent invités tous les représentants des communes du périmètre OFS (18) et les préfets concernés. Celle-ci avait pour but, d'une part, d'évaluer la motivation des communes à poursuivre le travail en lançant un projet d'agglomération, et d'autre part, d'en définir les modalités. 14 communes ont confirmé le principe de lancer un projet d'agglomération : Châtel-St-Denis pour la Veveyse FR ; Noville, Rennaz et Villeneuve pour le Haut-Lac et les 10 communes de la Riviera. Les modalités concrètes (financement, gestion de projet, etc.) doivent cependant faire l'objet de discussions et décisions internes à chaque secteur géographique, avant tout lancement officiel de projet.

lexique

ARE	Office fédéral du développement territorial
CIEHL	Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire
CSD	Conférence des syndics de la Riviera
FR	Fribourg
MD	Mobilité douce
OIDC	Organisme intercantonal de développement du Chablais
OFS	Office fédéral de la statistique
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
P+R	Parc relais
PROMOVE	Promotion économique de la région Vevey-Montreux
RC	Route cantonale
RER	Réseau express régional (CFF)
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SDT	Service du développement territorial (VD)
SECA	Service des constructions et de l'aménagement (FR)
SELT	Service de l'économie, du logement et du tourisme (VD)
SM	Service de la mobilité (VD)
TIM	Transports individuels motorisés
TP	Transports publics
T/U	Transports / urbanisation
VD	Vaud
VMCV	Transports publics Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve
VS	Valais



© VMCV